

NOTE

Création d'un compte sur Energie ID

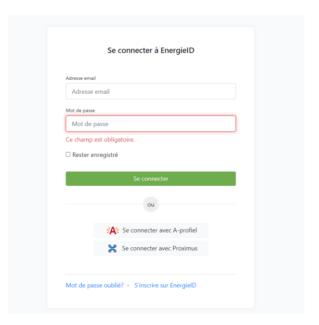
Date: 31-03-2023

Destinataire : ASBL bruxelloises Contact : energie@bruxeo.be

Cette note a pour but de vous expliquer les différentes étapes pour créer un compte EnergieID. En cas de question, nous vous invitons à contacter le service des conseillers énergie de BURXEO au 02/210 53 00 ou energie@bruxeo.be

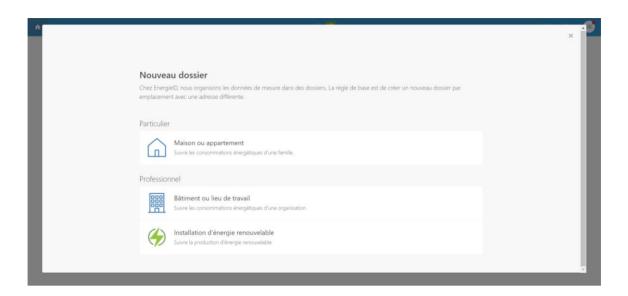
Comment créer un compte sur Energie ID ?

1. Rendez-vous sur le site EnergielD



- 2. Cliquez sur le lien en bas de page « S'inscrire sur EnergielD ».
- 3. Entrez votre nom, adresse mail et un mot de passe.
- 4. Choisissez « Bâtiment ou lieu de travail » pour votre nouveau dossier.

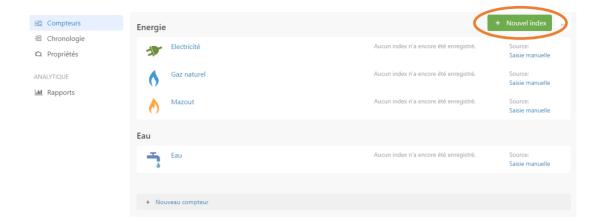




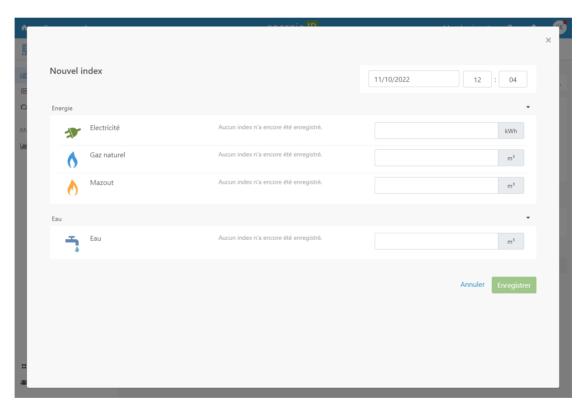
- 5. Donnez un nom à votre bâtiment et remplissez les caractéristiques du bâtiment. Commencez le nom du bâtiment par le nom de votre asbl suivi de celui du bâtiment.
- 6. Quand votre compte est créé, ajoutez vos compteurs analogiques eau, gaz et électricité pour le bâtiment. Il y a un bouton « + nouveau compteur ».







7. Quand vos compteurs sont créés, consultez vos compteurs dans vos caves afin d'ajouter les index en cliquant sur « Nouvel index » entouré en orange ci-dessus. Encoder la date du relevé d'index en haut et les index dans un ou plusieurs champs.



8. Encoder ensuite vos index à chaque début de mois. S'il ne vous est pas possible de les encoder en début de mois, encodez les le plus proche possible du début du mois.
Pour vous aider à y penser, en haut de page, EnergieID vous propose de modifier vos préférences.
Nous vous encourageons à cliquer dessus et à activer le rappel mensuel.





9. Afin de pouvoir visualiser l'évolution de vos consommations, nous vous invitons à encoder vos consommations des 3 dernières années sur base des relevés de consommations indiqués dans vos factures de régularisation annuelle de votre fournisseur d'énergie et de Vivaqua. Veuillez à bien faire correspondre l'index du compteur à la date du relevé. Cliquez sur enregistrer.



10. Pour visualiser l'évolution de vos consommations cliquer sur « rapport ». A titre d'exemple, voici un graphique généré automatiquement par EnergielD.



11. Attention, si vous avez plusieurs bâtiments, vous devez créer un dossier par bâtiment. Pour ce faire, cliquez à gauche en haut de la page et cliquez sur « mes dossiers » dans le menu déroulant. Cliquez ensuite sur ajout d'un dossier.



